



CODE DE CONDUITE DE L'ÉLÈVE APOLLO

Important : Les conséquences prévues dans la Loi sur la sécurité dans les écoles sont indiquées en caractères gras et marquées d'un astérisque (*).

Note : Les conséquences prévues dans ce Code ne sont pas toujours présentées selon un ordre progressif. Elles dépendent de chaque situation et cas

A. L'Apollo est fier de son héritage francophone et catholique.		
ATTENTE	RAISON	CONSÉQUENCE/GESTE RÉPARATEUR POSSIBLE
Par mon comportement, je démontre ma fierté d'être Canadien, Franco-ontarien et catholique. Je parle donc en français et je me comporte de façon respectueuse.	La décision de m'inscrire à l'ESC Sainte-Marie, une école francophone et catholique, m'engage à respecter certaines responsabilités quant à la langue employée à l'école et à la propagation des valeurs catholiques.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Avis aux parents, tuteurs
HYMNE NATIONAL, PRIÈRE ET ANNONCES Je ne circule pas pendant l'hymne national, la prière et les annonces. Je dois m'arrêter à l'endroit où je suis et garder le silence. Je dois enlever mon chapeau ou ma casquette pendant l'hymne national et la prière.	Je dois adopter une attitude respectueuse et je suis fier de mon pays ainsi que de celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour que je puisse vivre en liberté. Je dois également respecter le moment consacré aux annonces, puisqu'il s'agit d'un moyen important de véhiculer des messages qui méritent d'être entendus.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Retenue

B. L'Apollo se respecte et respecte les autres.		
ATTENTE	RAISON	CONSÉQUENCE/GESTE RÉPARATEUR POSSIBLE
DÉMONSTRATIONS AFFECTUEUSES J'évite les démonstrations affectueuses.	Je dois faire preuve de respect pour moi-même et pour les autres.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Sanction à la mesure de la gravité.
LANGAGE GROSSIER, VULGAIRE OU INACCEPTABLE* Je dois utiliser un langage acceptable, digne d'un milieu scolaire.	Je reconnais que tous ont le droit de vivre dans un milieu paisible et respectueux.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Geste réparateur ➤ Retenue, suspension ❖ Envers un membre du personnel : suspension immédiate.

<p>RESPECT DE L'AUTORITÉ ET POLITESSE Je fais preuve de respect et de politesse envers les membres du personnel enseignant ou toute personne en situation d'autorité. J'évite de défier l'autorité.</p>	<p>En vertu de la Loi sur l'éducation, l'école et les membres du personnel représentent cette autorité et doivent imposer certaines exigences afin d'assurer le bon fonctionnement du milieu scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Retenue et/ou retrait de privilège ➤ Geste réparateur ➤ Suspension
<p>INTIMIDATION / HARCÈLEMENT (PHYSIQUE, SOCIAL, VERBAL ET CYBERINTIMIDATION) – LOI 157 Je ne harcèle personne d'aucune façon, je ne fais aucune menace et je n'incite aucune autre personne à en faire. Je n'ai pas le droit de recourir à l'agression, à l'extorsion, à l'intimidation, au harcèlement ou aux menaces. Ceci comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rumeurs; • encourager les batailles; menaces; • cyberintimidation; • touchers non voulus; • commentaires offensants (homophobes, racistes, sexistes); • commentaires de nature sexuelle; • paroles ou gestes blessants ou humiliants; • avec de la nourriture. 	<p>La loi m'interdit ce genre de comportement qui nuit aux droits de la personne, à sa santé et à sa sécurité. Je reconnais que les conflits doivent être résolus de façon pacifique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Perte de privilège ➤ Retenue ➤ Suspension ➤ Session de « counseling » ➤ Geste réparateur ➤ Contrat de réadmission ➤ Intervention policière ➤ Dans le cas de récidive, sanction à la mesure de la gravité
<p>PHOTOS - VIDÉOS Je n'ai pas le droit de prendre des photos ou de filmer des gens sans leur consentement et sans la permission de la direction. Pendant les activités scolaires, seuls les photographes désignés peuvent prendre des photos.</p>	<p>La loi m'oblige à respecter le droit à la vie privée des gens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Confiscation de la caméra, des photos ou des vidéos. ➤ Avertissement ➤ Retenue ou perte de privilège ➤ Suspension ➤ Intervention policière
<p>MATÉRIEL OBSCÈNE, HAINEUX, DIFFAMATOIRE Je n'apporte aucun matériel qui porte atteinte à la pudeur et à la dignité humaine.</p>	<p>Je reconnais que je dois contribuer à créer un climat scolaire positif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Se changer (s'il s'agit de vêtements) ➤ Matériel confisqué ➤ Retenue et/ou perte de privilège ➤ Suspension

C. L'Apollo respecte la propriété et le milieu scolaire

ATTENTE	RAISON	CONSÉQUENCE/GESTE RÉPARATEUR POSSIBLE
VANDALISME ET GRAFFITI* J'évite de poser tout geste qui risquerait d'endommager ou de salir la propriété des autres et de l'école.	La loi m'oblige à respecter les biens d'autrui.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Retenue et/ou perte de privilège ➤ Suspension ➤ Remboursement des dommages ➤ Intervention policière ➤ Suspension
MANUELS SCOLAIRES ET MÉDIATHÈQUE Je prends soin des manuels scolaires qui me sont prêtés et je les remets en bon état. Je m'acquitte des amendes imposées, s'il y a lieu.	Je maintiens de façon correcte les biens scolaires qui me sont prêtés. L'élève doit payer le manuel perdu ou endommagé avant de faire son examen final.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Réparation, remplacement ou remboursement du manuel ➤ Rétenue du bulletin jusqu'à ce que les manuels perdus ou endommagés soient remplacés, réparés ou payés
PROPRETÉ Je m'assure de maintenir l'édifice et le terrain de l'école propres. À la cafétéria, je nettoie ma place lorsque j'ai fini de manger.	Je suis responsable de mon environnement. Je veux contribuer à créer un endroit propre et sain.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Avertissement ➤ Retenue et/ou perte de privilège ➤ Geste réparateur
NOURRITURE 1-Le matin seulement, le petit déjeuner et les breuvages sont permis dans les couloirs. 2-Au dîner, je mange à la cafétéria seulement, je nettoie mon coin de table et je jette mes déchets à la poubelle après le repas. 3- Pendant les heures de classe, j'ai la permission de manger un goûter santé dans les locaux désignés et d'avoir un breuvage. <i>*Les breuvages doivent être dans un contenant sécurisé.</i>	Je reconnais que chaque chose a sa place. Je reconnais que les repas doivent être pris à la cafétéria.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Perte de privilège ➤ Retenue

D. L'Apollo contribue à créer un endroit scolaire sain et sécuritaire.

ATTENTE	RAISON	CONSÉQUENCE/GESTE RÉPARATEUR POSSIBLE
<p>VÉHICULES/STATIONNEMENT Je stationne à <u>l'endroit désigné</u>. Je ne me sers de mon véhicule que pour venir sur le terrain et pour le quitter. Je ne peux pas circuler ou flâner près des voitures.</p> <p>Je dois conduire lentement (15 km/h). Je ne peux pas conduire dangereusement ou exécuter des prouesses.</p> <p>Je dois obtenir un <u>permis de stationnement</u> au bureau et il doit toujours <u>être dans mon véhicule</u>.</p> <p>Je respecte le fait que les VTT et les motoneiges ne sont pas <u>permis</u> sur le terrain scolaire.</p>	<p>Je reconnais que l'école est un terrain privé et qu'utiliser ma voiture sur celui-ci est un privilège. Je reconnais qu'une conduite dangereuse, que les excès de vitesse et que les prouesses peuvent entraîner des blessures ou des mortalités.</p> <p>Un arrêté municipal de Temiskaming Shores stipule l'interdiction de VTT et de motoneiges à moins de 100 mètres d'un terrain et d'un établissement scolaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Perte de privilège ➤ Intervention policière ➤ Remorquage sans avis, aux frais de l'utilisateur-conducteur. ➤ Avertissement ➤ Communication avec un(e) agente de la municipalité du Temiskaming Shores et amende. ➤ Intervention policière
<p>BICYCLETTES, PATINS À ROUES ALIGNÉES, TROTINETTES ET PLANCHES À ROULETTES. Je les range dès mon arrivée, à l'endroit désigné, et je ne les reprends que pour quitter l'école. Il n'est pas permis de m'en servir sur le terrain scolaire pendant la journée scolaire.</p>	<p>Je contribue à assurer la sécurité à l'école.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Communication avec les parents, tuteurs ➤ Perte de privilège d'apporter ces articles à l'école ➤ Retenue, suspension
<p>OBJETS DANGEREUX/ILLÉGAUX* Les objets suivants sont interdits : lasers, couteaux, armes, objets qui ressemblent à une arme et tout autre objet jugé dangereux par la direction.</p>	<p>La loi sur la sécurité défend l'utilisation et la possession d'armes dans les écoles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intervention policière ➤ Suspension immédiate ➤ Confiscation de l'objet ou de l'arme ➤ Avis aux parents, tuteurs
<p>VISITEURS J'obtiens une autorisation avant d'inviter un visiteur à l'école. Ce dernier doit se présenter au bureau, signer son nom dans le registre et recevoir un laissez-passer.</p>	<p>Je reconnais que les personnes en autorité sont responsables de la sécurité et du bien-être de toutes les personnes de l'école. De plus, je reconnais que l'école est un endroit privé et que je dois suivre ses règlements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Accès refusé au visiteur, dans l'école et sur terrain scolaire ➤ Intervention policière
<p>VOL* Je ne commets pas de vol.</p>	<p>La loi interdit ce geste. Je reconnais que je dois respecter les autres et leurs biens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avis aux parents ➤ Remboursement ou remplacement ➤ Suspension ➤ Intervention policière

<p>CASIERS/ CADENAS J'utilise uniquement le casier qui m'est assigné et je le verrouille avec un cadenas.</p> <p>Je dois donner la combinaison de mon cadenas au secrétariat. Je suis responsable du contenu de ce casier.</p>	<p>Je reconnais que l'école me prête un casier et que c'est un privilège. Je m'en sers pour ranger mon matériel scolaire, mon manteau, mes bottes.</p> <p>La direction peut ouvrir mon casier, sans avis préalable, si elle le juge nécessaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Perte de privilège ➤ Si le casier contient des objets dangereux/illégaux, la direction prendra les mesures disciplinaires nécessaires. ➤ Communication aux parents ➤ Intervention policière
<p>MANTEAUX Je n'apporte pas mon manteau en salle de classe.</p>	<p>C'est une question de sécurité et d'hygiène.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Je range mon manteau dans mon casier à la demande du membre du personnel ➤ Avis aux parents ➤ Retenue et/ou perte de privilège
<p>BOISSONS ÉNERGISANTES Je ne consomme pas de boissons énergisantes à l'école.</p>	<p>Je suis soucieux de ma santé et je reconnais que ces boissons ont des effets néfastes. La politique 150 concernant les aliments et les boissons dans les écoles vient appuyer cette interdiction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Confiscation ➤ Avis aux parents ➤ Perte de privilège
<p>TABAGISME / VAPOTAGE* Je respecte l'interdiction de fumer la cigarette, la vapoteuse ou de mâcher du tabac à l'école, sur le terrain et/ou l'autobus scolaire. Je fume seulement à <u>l'endroit désigné</u>.</p> <p>Je ne peux pas donner ou vendre des cigarettes, une vapoteuse ou un produit qui contient du tabac à un jeune de moins de 19 ans.</p>	<p>Je me conforme à la loi provinciale 119. La loi sur la réglementation de l'usage du tabac interdit aux gens de fumer dans l'édifice et sur le terrain scolaire. La loi stipule également qu'il est interdit de donner ou de vendre des cigarettes à des jeunes de moins de 19 ans.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Retenue ou perte de privilège ➤ Suspension ➤ Communication avec l'Agent de tabac et amende de 305 \$* pour avoir fumé sur le terrain scolaire. Une amende de 490 \$* pour avoir remis ou vendu des cigarettes à un jeune de moins de 19 ans (*taux selon la loi en vigueur).
<p>DROGUE, ALCOOL* Substances : La possession, la consommation et la distribution d'alcool ou de drogues sont interdites. Odeur : Ma personne, ou tout autre objet m'appartenant, ne doit pas dégager l'odeur d'alcool ou de substances illicites. Je ne dois pas être en état d'ébriété.</p>	<p>La loi interdit ce genre de comportement. Je reconnais que je ne dois, à aucun prix, être sous l'influence, être en possession ou faire le trafic de drogues ou d'alcool, et ce, pendant toutes les activités scolaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Suspension immédiate ➤ Intervention policière ➤ Sessions de « counseling » en toxicomanie ➤ Perte de privilège
<p>Fausse alarmes* Je ne peux pas déclencher inutilement l'alarme à feu, mettre le feu ou déclencher une fausse alerte à la bombe.</p>	<p>Je reconnais que ces gestes constituent une offense criminelle et que je ne peux pas mettre ma vie ou celles des autres en danger.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Implication policière ➤ Suspension

E. L'Apollo respecte le code pour la tenue vestimentaire

Attente	Raison	CONSÉQUENCE/GESTE RÉPARATEUR POSSIBLE
<p>TENUE VESTIMENTAIRE Ma tenue doit être propre, décente et appropriée. Tout vêtement doit être porté convenablement.</p> <p><u>Vêtements acceptables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une tenue qui est propre, convenable et appropriée; • Une tenue qui est respectueuse; elle est composée de vêtements, bijoux ou accessoires qui ne contiennent pas de messages vulgaires, violents, racistes, discriminatoires, à connotation sexuelle, qui font la promotion de la drogue ou de l'alcool; • Des vêtements qui couvrent le nombril, les sous-vêtements, la poitrine, le dos et qui dépassent le fessier; • Des vêtements sans manche, d'une largeur qui recouvre la bretelle d'un sous-vêtement; • Une casquette, une tuque ou un chapeau SAUF en salle de classe, à la médiathèque et aux rassemblements; • Des vêtements troués dans la mesure où ils sont à des endroits appropriés. <p>La direction se réserve le droit d'intervenir dans des situations particulières.</p>	<p>L'école est une institution qui veut promouvoir le savoir-vivre et le civisme en plus de développer le bon goût chez l'élève.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Se changer ➤ Avis aux parents ➤ Confiscation du chapeau ou du vêtement ➤ Retenue, suspension
<p>HABILLEMENT POUR LES COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET LES ENTRAÎNEMENTS SCOLAIRES Une paire d'espadrilles, un pantalon court (shorts) ou long, un gilet à manches courtes (t-shirt) ainsi qu'une serviette de douche sont obligatoires pour tous les élèves.</p>	<p>C'est une question de bonne hygiène.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Se changer ➤ Avis aux parents ➤ Retenue et/ou perte de privilège.
<p>LUNETTES À SOLEIL Le port de lunettes à soleil n'est pas permis dans</p>	<p>C'est une question de politesse, de respect et de sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Confiscation de l'objet

l'école.		
----------	--	--

F. L'Apollo s'engage à être responsable de ses études et de ses succès.		
Attente	Raison	Conséquence et/ou geste réparateur possible
ORDINATEURS PORTABLES ET TABLETTES Je peux utiliser mon ordinateur portable personnel pour mes travaux scolaires en salle de classe, à la médiathèque, à la cafétéria et dans le hall d'entrée.	L'ordinateur portable est un outil qui peut m'appuyer dans ma réussite scolaire. Je dois aussi utiliser les ordinateurs judicieusement tout en étant conforme aux valeurs de l'école.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Perte de privilège ➤ Confiscation ➤ Avis aux parents
OBJETS ÉLECTRONIQUES <i>7^e et 8^e année</i> Les objets électroniques ne sont pas permis sur le terrain scolaire. <i>9^e à 12^e année</i> Je peux me servir de mon objet électronique à la cafétéria, dans le hall d'entrée et dans tous les corridors de l'école. Je peux utiliser mon objet électronique en salle de classe, seulement lorsque l'enseignant en permet son utilisation comme outil en contexte pédagogique.	On doit respecter la qualité de l'environnement et de l'apprentissage dans notre école.	<i>7^e et 8^e année</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Appareil confisqué et remis aux parents ➤ Perte de privilège <i>9^e à 12^e année</i> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>1^{er} incident</u> : Appareil confisqué et remis à 15 h ➤ <u>2^e incident</u> : Appareil confisqué, remis à 15 h ET deux retenues, appel aux parents, tuteurs. ➤ <u>3^e incident</u> : Appareil confisqué, remis à 15 h ET trois retenues, appel aux parents, tuteurs. ➤ <u>4^e incident</u> : Possible d'un retrait à l'interne ou d'une suspension
TRAVAUX Je respecte les échéanciers ou je rencontre mon enseignant(e) pour demander un délai.	Je reconnais l'importance de remettre mes travaux à temps, puisque c'est une habileté importante à développer.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Perte de privilège ➤ En cas de récidive, possibilité d'obtenir un « R » ➤ Rétention du crédit
PÉRIODE DU DINER – 7^E ET 8^E ANNÉE	Je peux quitter l'école pendant la période du diner, seulement avec une note de permission du parent ou tuteur.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Communication aux parents ➤ Perte de privilège
PÉRIODES LIBRES ET HEURE DU DINER Pendant ma période libre et à l'heure du dîner, je ne traîne pas dans les corridors.	Je reconnais que circuler dans les corridors dérange les classes.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Retenue et/ou perte de privilège ➤ Je pourrais perdre ma période libre et être obligé

		de me rendre au local qui me sera désigné si mon rendement académique est négligé, si mon comportement n'est pas satisfaisant.
CIRCULATION Je circule dans l'école, seulement lorsque j'ai reçu la permission de l'enseignant ou lors des pauses de 5 minutes entre les cours. <i>Il est interdit pour les élèves de la 9^e à la 12^e année de circuler dans les couloirs des élèves de la 7^e et la 8^e année.</i>	Je reconnais que circuler dans les corridors dérange les classes.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Perte de privilège ➤ Retenue
DEVOIRS Je complète les devoirs qui me sont assignés par mes enseignants et je les remets selon l'échéancier fixé.	Je reconnais l'importance de faire et de remettre mes devoirs.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Retenue et/ou perte de privilège
MALHONNÊTE ACADÉMIQUE Je ne fais pas passer mon travail comme celui d'un autre élève, d'un enseignant ou d'un autre professionnel. Je ne copie pas les travaux, textes académiques. Je n'incite pas une autre personne à participer à la malhonnêteté académique.	Je respecte le travail des autres et je cite les passages et l'information qui ne sont pas de moi.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Reprise du travail ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Perte de privilège ➤ En cas de récidive, possibilité d'obtenir un « R » ➤ Suspension à l'interne
ACTIVITÉS SCOLAIRES Je participe aux activités scolaires et parascolaires sans négliger mes études. J'avise mes enseignants <u>avant</u> mon absence pour <u>connaître les travaux à reprendre</u> . Je dois être présent pendant la journée scolaire si je veux être admis à une activité en soirée. Je dois obtenir la permission de la direction pour obtenir un laissez-passer pour mon invité, puis entrer et sortir en même temps que moi.	Je suis responsable de ma réussite scolaire. Ma présence en salle de classe est la clé de ma réussite scolaire.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Perte de privilège ➤ Limiter la participation ➤ Suspension ➤ Retrait des autres activités
TRANSPORT TARDIF Lorsque je signe mon nom, je m'engage à me présenter.	Ce service est offert sur demande seulement.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Remboursement des frais de taxi si je ne me présente pas ➤ Perte de privilège
ASSIDUITÉ	La présence aux cours est essentielle à la	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement

<p>Je dois fréquenter l'école tous les jours.</p> <p>Si je m'absente, mes parents doivent justifier mon absence par l'entremise d'un appel téléphonique, d'un courriel ou d'une note. La justification du parent/tuteur doit être faite dans un délai raisonnable.</p> <p>Je ne peux pas travailler (emploi étudiant) pendant la journée scolaire.</p>	<p>réussite scolaire.</p> <p>La loi sur l'éducation stipule également qu'un enfant tenu de fréquenter l'école ne peut pas travailler pendant les heures de classe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Perte de privilège et/ou retenue ➤ Suspension ➤ La direction peut demander un rendez-vous avec les parents/tuteurs d'un élève qui s'absente de façon répétitive ou qui s'absente plus de 10 jours dans un même semestre. ➤ Signalisation au Ministère du Travail (amende de 200 \$* pour l'employeur).
<p>PONCTUALITÉ (RETARDS) Je dois toujours être ponctuel.</p>	<p>Je démontre du respect envers les autres.</p> <p>Retard non justifié – ½ du cours ou plus à un cours est considéré comme une absence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avertissement ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ 3 retards = 1 retenue ➤ Retrait interne ➤ Suspension
<p>ABSENCE NON MOTIVÉE (SÉCHAGE DE COURS) Je ne fais pas l'école buissonnière.</p>	<p>L'école est responsable du bien-être et de la sécurité de tous les élèves. Elle est responsable d'assurer un contrôle de l'assiduité de l'élève.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Retenue ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Perte de privilège ➤ Retrait interne ➤ Suspension
<p>ABSENCE PENDANT UNE ÉVALUATION SOMMATIVE OU UN EXAMEN Je ne m'absente pas lors d'une évaluation sommative, à moins d'avoir pris une entente, au préalable, avec mon enseignant.</p> <p>Je ne m'absente pas lors d'un examen final, à moins d'avoir pris une entente, par écrit, au préalable, avec la direction. Une note médicale pourra être exigée à la demande de la direction.</p>	<p>Je reconnais que ma présence à tous mes cours est nécessaire à mon apprentissage et à la réussite des attentes du cours.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Avis aux parents, tuteurs ➤ Travail compensatoire ➤ Reprise de l'évaluation selon la date déterminée par l'enseignant ➤ En cas de récurrence, demander un billet médical ➤ Possibilité de perte de crédit
<p>ABSENCES PROLONGÉES Si je dois m'absenter pour une période prolongée, je dois rencontrer la direction.</p>	<p>Je dois informer mes enseignants avant mon absence. Je dois m'assurer de reprendre le travail manqué lors de mon absence.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Communication avec les parents, tuteurs